

Groupe des Elus Communistes et

Républicains / FLOIRAC

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2024

OBJET : - Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Monsieur le Maire, chers(es) Collègues,

Le « DOB » provoque toujours intérêt et avis de notre Groupe, il permet de réagir aux conséquences de la politique Gouvernementale et du bilan 2023, donner notre appréciation sur les perspectives communales de 2024.

EN SECTION FONCTIONNEMENT :

En termes de recette, ce que l'on peut remarquer, c'est la baisse significative des dotations et participations de l'Etat et progressivement voir le phénomène s'accroître pour ne représenter que 28% des recettes quand elles dépassaient allègrement les 35%...il y a seulement une décennie.

La DGF initialement prévu pour assurer le bon fonctionnement des collectivités locales subit successivement année après année des arbitrages sévères sur le budget de l'Etat. **En 11 ans pour notre collectivité, c'est 13 Millions d'€ de dotation perdue quasiment.** Nos Services sont à l'os de leur capacité de fonctionnement avec un taux de réalisation de 95%.

La DSU (Dotation de solidarité urbaine) reste la seule ressource véritablement dynamique. En comparaison à la DGF, **nous avons obtenu pratiquement 10,5 Millions d'€, malgré tout notre ville ne compense plus avec une perte sèche de presque 2,4 M€ depuis 2012.** Ceci dans un contexte où la Métropole, nos villes s'étendent, s'urbanisent, se modernisent. Il faut bien l'avouer, nous sommes dépendant de ce soutien, sans cette ressource, issue de la solidarité locale nous mettrions la « clef sous la porte » !..

Une certitude !... C'est la perte d'autonomie fiscale de nos collectivités. Elles sont actuellement étranglées financièrement alors que le gouvernement se veut un état dit «déconcentré » faisant tout et son contraire en se déchargeant davantage, imposant ses nouvelles mesures aux communes, les condamnant à ne jouer que sur

le seul levier fiscal aujourd'hui disponible, celui d'appeler nos seuls propriétaires à l'effort financier.

L'abandon de la Taxe d'habitation, la baisse de la taxe professionnelle en sont les exemples frappant, ainsi donc tous **nos habitants ne contribuent plus de façon égale**. C'est la fin de l'espoir de retrouver une plus juste répartition de l'impôt. C'est d'autant plus vrai pour les grosses entreprises qui, bien qu'elles bénéficient des infrastructures communales, du foncier à prix modéré voient a contrario leurs impôts et taxes économiques fondre au soleil à la satisfaction de leurs actionnaires alors que bien des petites sociétés galèrent.

Le gouvernement a fait éclater la juste répartition de l'impôt et la participation de tous et c'est bien le problème : - Quelle contribution versée ? Et par qui, pour maintenir et disposer d'un service public de qualité garant de l'intérêt général et répondant aux besoins nouveaux des habitants.

Toujours au sujet du fonctionnement, un léger focus s'agissant du Personnel :

Un autre exemple des méthodes du Gouvernement MACRON : - la revalorisation du point d'indice de nos fonctionnaires à l'été dernier...

Une mesure « pourtant » de justice sociale après plus de 11 ans de blocage et une perte continue du PA du personnel. Le problème pour Floirac n'émerge pas de cette revalorisation représentant une charge supplémentaire de 182 .000€ mais c'est plutôt la décision du Gouvernement de faire engager une dépense nouvelle, en cours d'année aux collectivités qu'il décide unilatéralement en dehors de toute préparation de nos budgets et surtout sans augmenter les dotations à reverser.

Petit aparté... au contexte national : - Où, la pratique antidémocratique devient monnaie courante, que dire de la fraîche annonce de Bruno Le Maire d'acter les 10 Milliards d'€ de suppression de crédits sur un budget déjà adopté à coup de « 49.3 » ? Décision qui ne peut que nous faire craindre de leur impact sur nos actions de nos villes, puis que penser des (moins 20%) du Fond Vert ? Le gouvernement semble envoyer un très mauvais signal aux collectivités locales qui œuvrent à la transition écologique.

Pour revenir sur le Personnel, 2 aspects restent à travailler :

- Il nous faut, nous interpeller et prendre garde au recours d'emplois précaires, la note de synthèse des orientations Budgétaires fait constat de 249

fonctionnaires permanent, ils représentent ainsi 61 % de l'effectif global (404).

- Il faut aussi avoir le souci de veiller attentivement aux conditions de travail : Sans discrimination, observer les catégories « C » qui sont par leurs revenus les premières cibles d'une société où font rage, austérité et inflation. Comment ne pas comprendre que cette situation pèse pour certain et le moral peut-être atteint ? C'est pourquoi, nous soutenons la décision de notre groupe majoritaire de revaloriser (en attribuant un RI de 200€), le régime indemnitaire des agents de cette catégorie. Nos agents municipaux ne sont pas uniquement un coût mais surtout une richesse de compétence, l'image du service public.

AU SUJET DES RAPPORTS AVEC LA METROPOLE :

La mutualisation n'est jamais acquise une fois pour toute, elle ne doit en aucun cas être l'instrument pour déposséder les élus municipaux et les adjoints de leurs moyens d'intervention. La distance physique peut devenir un handicap même, Il faut donc considérer qu'une véritable mutualisation appelle à travailler sur le partage des compétences des Services de la Ville et de la Métropole et gagner en transversalité.

Si, nous semble-t-il, quelques problèmes persistent encore, notamment par la « réactivité » qui n'est pas toujours au rendez-vous, dans d'autres domaines nous avons aussi des avancées. La mutualisation cela ne s'apprend pas, cela doit se nourrir d'un travail particulièrement collaboratif pour progresser ensemble et donner du sens à cet engagement partagé. Les élus doivent-y veiller.

En Termes d'Organisation Municipale et de Démocratie Locale :

Dans le même temps, nous estimons que les services de la Ville doivent montrer l'exemple et donc améliorer le fonctionnement de l'intérieur par un travail transverse de collaboration des ressources entre les différents services.

Nous pourrions gagner en originalité ! Aller plus loin dans la transversalité en s'orientant vers les associations de la Ville et nos citoyens, pour expliquer notre fonctionnement dans l'articulation d'un Budget. Les rendre plus acteurs des choix opérés ou contraints. Leur révéler les coûts portés aux communes par le manque de soutien aux financements et réfléchir à ce non-sens de clamer à l'effort de guerre si l'Etat se désengage régulièrement de celle-ci. **Monsieur LEDOUX, faire peur à l'augmentation de la Taxe foncière, ce n'est pas ce qui sauvera l'autonomie**

communale, ceci c'est du populisme. C'est de s'appuyer sur les citoyens, leur faire confiance pour « relever la tête » comme mon collègue Ch. BAGILET vient de le préciser.

Un des objectifs particuliers du PEGT (Projet Educatif Global de Territoire), c'est singulièrement de faire vivre ce document par l'élaboration d'un projet de Co-construction avec l'ensemble des acteurs gravitant autour du système éducatif afin de proposer une continuité d'offre de services de 0 à 25 ans. **Faire le choix d'une démarche participative pour un diagnostic le plus lisible possible, nous savons faire car nous travaillons de cette façon déjà quand on est sur les budgets participatifs ou en Conseil de quartier.**

OBJET de SATISFACTION :

Malgré qu'il soit difficile d'avoir une fine appréciation et de se projeter sans disposer du compte administratif qui pourtant est le document référence de la traduction exacte de la politique du Maire.

Des motifs de satisfaction font que notre Groupe soutien ce travail collectif de la majorité pour trouver les solutions qui contradictoirement, évite de réduire l'offre proposée aux habitants comme dans bien d'autres Villes. Ces orientations tentent de répondre au soulagement demandé de nos familles devant une inflation galopante, c'est notamment :

- Déjà d'éviter de rajouter de la pression fiscale à nos contribuables Floiracaises et floiracais par le blocage des taux.
- C'est le maintien de l'ensemble des tarifs municipaux (écoles de musique et danse, crèches, CLSH...).
- C'est l'extension des prestations aux administrés (au plan culturel ou scolaire avec les cours de piscine en particulier).
- C'est pour les Investissement : - le soutien à l'effort d'équipement aux projets présentés (stades, Raccordement RCU, entretien Patrimoine, Plan de sobriété, Protection de notre Poumon vert, parc des coteaux / la Burthe).

PROSPECTIVES à 2028 et +... :

Nouvelle urbanisation plaine de Floirac :

- **S'agissant du transport :** - quelles mesures pour répondre prochainement à la construction de plusieurs centaines de logement et à l'accroissement important de notre population ?

- Se pose d'ailleurs la question de **l'offre de Services Publics** et des équipements dans les domaines sportifs, accueil de la petite enfance, CLSH... ?
- **Quel niveau de structure éducative et quel niveau d'étude** peut venir étoffer l'offre de cette Rive-Droite et de cette Entrée Sud de la Métropole qui s'affiche avec une telle expansion depuis Quais Deschamps ?

Tout cela demande un travail de fond et de prospective en lien avec l'évolution de nos finances et de notre capacité à l'auto financement. La clé à cette démarche, le citoyen Floiracais, l'acteur indispensable pour relever le déficit, pour inverser la tendance vers une ville plus juste, plus humaine, plus durable.

IGLESIAS Didier